



**Conseil Municipal
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du mercredi 29 mars 2023 à 18h
Salle Georges Brassens**

Conseillers Municipaux en
exercice : **29**

Conseillers Municipaux pré-
sents ou représentés : **24**

Date de la convocation :
23 mars 2023

Délibération n° DCM23-03-29P6

**Bibliothèque municipale - Bibliothèque éphémère
« Lire au lac » - Labellisation dans le cadre du
dispositif départemental « Lire à la mer 2023 »**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

M. Jean-Marie Sabatier, Mme Isabelle Le Goff, M. Georges Elnecape, M. Jean François Faustin, Mme Elisabeth Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjoints,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Corinne Gonzalez, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, Mme Marie Pasieux et Mme Claudine Soulairac, *Conseillers municipaux,*

Absents :

Mme Michelle Guibal, Mme Catherine Klein, M. Stéphane Garcia, M. Patrick Javourey, Mme Paquita Médiani, Mme Claude Blaho-Poncé, M. Franck Rugani, M. Salvador Ruiz, Laurent Dô et M. Michel Vullierme

Procurations :

Mme Michelle Guibal à Mme Véronique Delorme

Mme Catherine Klein, à Mme Elisabeth Blanquet

M. Stéphane Garcia à Mme Hélène Cinési

M. Laurent Dô à M. Michaël Deltour

M. Michel Vullierme à Mme Claudine Soulairac

Rapporteur : Mme Véronique Delorme

Depuis 2008, le Département de l'Hérault conduit une opération estivale grand public intitulée « Lire à la mer » qui vise à déployer pendant l'été des bibliothèques éphémères dans des lieux fréquentés par les vacanciers.

Depuis 2013, la commune de Clermont l'Hérault propose une bibliothèque éphémère au lac du Salagou, s'inscrivant ainsi dans l'opération initiée par le Département.

Chaque année, un espace délimité sur la plage du lac propose livres et magazines pour les adultes et les enfants. De plus, des animations sur la découverte de la nature en lien avec le label Pavillon Bleu viennent enrichir l'offre d'accueil sur le site.

Il est envisagé de renouveler l'opération pour la période du 10 juillet au 25 août 2023.

S'agissant d'une extension des horaires d'ouverture au public de la bibliothèque à hauteur de 20 heures par semaine sur la période considérée, cette initiative bénéficie du soutien financier de l'État à hauteur de 17 108,06 € sur 3 ans (2021,2022 et 2023).

Ce dossier a été présenté à la commission « Culture et patrimoine » en date du 1^{er} mars 2023.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la mise en place d'une bibliothèque éphémère de plein air dénommée « Lire au Lac » sur la plage du Salagou pour la période du 10 juillet au 25 août 2023,
- de dire que cette opération entraîne une extension des horaires d'ouverture au public de la bibliothèque à hauteur de 20 heures par semaine sur la période considérée,
- de décider que la labellisation départementale « Lire à la mer » est sollicitée pour cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout acte ou pièce relatif à cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la mise en place d'une bibliothèque éphémère de plein air dénommée « Lire au Lac » sur la plage du Salagou pour la période du 10 juillet au 25 août 2023,

DIT que cette opération entraîne une extension des horaires d'ouverture au public de la bibliothèque à hauteur de 20 heures par semaine sur la période considérée,

DECIDE que la labellisation départementale « Lire à la mer » est sollicitée pour cette opération,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout acte ou pièce relatif à cette délibération.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE

